Ambassade de la République du Congo auprès de la Confédération Suisse



Mission Permanente de la République du Congo auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales en Suisse

SOIXANTE QUATRIEME (64ème) SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES GENERALES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (OMPI)

Genève, du 6 au 14 juillet 2023

DECLARATION DE LA DELEGATION DU CONGO

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général, Distingués délégués,

Permettez-moi de vous adresser mes vives félicitations pour la présidence de notre auguste Assemblée, ainsi qu'aux membres du bureau pour diriger les présentes assises.

Je saisis aussi cette occasion pour exprimer mes vifs remerciements à Monsieur **Daren TANG**, Directeur Général de l'OMPI et à l'ensemble de ses collaborateurs pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés pour la préparation de la présente Assemblée.

Madame la Présidente,

Notre délégation souscrit à la déclaration du Groupe Africain faite par le Ghana qui a si bien rappelé la nécessité d'un cadre de propriété intellectuelle sur les connaissances traditionnelles, les ressources génétique et les expressions culturelles traditionnelles.

Dans ce cadre et en raison de notre attachement à cette question, mon pays a hautement apprécié la réunion régionale africaine, sur la

conférence diplomatique y relative, qui s'est tenue, du 25 au 27 juin 2023, à Alger.

Une fois de plus, cela a apporté aux différents participants un éclairage approprié et une commune compréhension en ce domaine.

Par ailleurs, au mois de novembre dernier, mon pays a abrité la conférence régionale sur la protection et l'utilisation des inventions médicinales africaines dans les Etats membres de l'OAPI.

Cette conférence a clairement établi qu'en matière de santé, l'accessibilité financière et géographique des populations à des médicaments de qualité, constitue un enjeu important pour les pays africains.

Pour ce faire, l'apport de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle dans la couverture des besoins sanitaires ne devrait donc pas être négligé.

Madame la Présidente,

La richesse de la pharmacopée traditionnelle au sein du continent africain, et partant, dans l'espace OAPI représente un enjeu scientifique et économique majeurs. Son exploitation et sa valorisation peuvent conduire à la mise au point des médicaments utilisables dans le traitement des pathologies qui minent nos sociétés. Ce qui réduirait significativement une part importante des ressources financières que nos Etats consacrent à l'achat de médicaments dans les autres pays.

Pour terminer, la délégation du Congo souhaite pleins succès à nos délibérations.

Je vous remercie!